Image not found or type unknown

Régularisation de mère d'enfant français

Par **nadjetadj**, le **02/08/2010** à **12:08**

Bonjour,
je suis Algérienne avec un passeport en cours de validité. en France depuis trois ans. je vis en gironde.

je viens d'avoir un bébé, son père français l'a reconnu à la mairie. mais nous ne sommes pas mariés.
nous attendons le livret de famille de père célibataire issu de Nantes.
pourriez vous m'informer sur la démarche et les documents nécessaires pour demander ma régularisation.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés